

Traitement contre les verdissures, lichens, moisissures



Définition

Solution curative et préventive contre verdissures, lichens, champignons, moisissures.

Destination

S'applique sur tous les supports du bâtiment : tuiles, ardoises, briques, ciment, fibrociment, enrobés... sur lesquels se développent des micro-organismes type lichens, algues et dérivés.

Propriétés

- Action durable dans le temps.
- Appliquer avant peinture, évite l'écaillage et le cloquage.
- Pas de réaction acide, donc sans danger pour les matériaux les plus divers.

Mise en œuvre

Application

- Éliminer par brossage ou grattage préalable les dépôts importants de végétation.
- Pour une efficacité maximum, utiliser pur.
- Appliquer au pulvérisateur ou par badigeonnage, et de bas en haut.
- 1 litre de STOP M05 permet de traiter 5 à 10 m² selon l'encrassement et la porosité du support.
- Pour un traitement sans mise en peinture, laisser agir lentement, le nettoyage se fera naturellement avec de l'eau de pluie.
- Ne pas mélanger STOP M05 avec d'autres produits de traitement.
- Dans le cas où l'on désire mettre en peinture :
 - *Application préventive : sur support neuf et non encrassé, pulvériser STOP M05, laisser sécher 24 heures et appliquer directement la peinture sur le support ainsi traité.
 - *Application curative : pulvériser le STOP M05 sur le support encrassé, laisser agir 1 semaine, éliminer les micro-organismes ainsi traités par nettoyage haute pression et, après séchage du support, appliquer la peinture.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, en plein soleil et par temps de pluie.
- Prévoir au moins 12 heures sans pluie après application.
- Protéger la végétation environnante, éviter le contact avec les bassins, plans d'eau et rivières.

EFFETS DÉFAVORABLES

La préparation n'entraîne pas d'effet défavorable sur un support sain et correctement préparé. Compte tenu de ses propriétés, il ne faut pas rejeter le produit dans les égouts ou dans le milieu naturel.

DÉLAI D'APPARITION DES EFFETS DE PROTECTION

L'action des agents actifs contenus dans le produit est rapide, elle ne peut cependant être considérée comme effective que lorsque les couches appliquées selon les recommandations de mise en œuvre indiquées sont parfaitement sèches.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL

Il est recommandé de bien égoutter le matériel utilisé avant de le nettoyer avec de l'eau.

Diluant

Eau

Caractéristiques techniques

Conditionnement

5 litres et 20 litres

Densité

1.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 5 ans.
- Conserver à l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.
- Le numéro de fabrication du lot et la date de péremption du produit (durée de conservation avant ouverture) figurent sur l'étiquette du récipient. La durée de conservation après ouverture peut être d'environ 6 mois pour un récipient correctement refermé après usage.

Composition

Substance active	N° CAS	N° CE	Concentration % m/m
Chlorure d'alkyldiméthyl- benzylammonium	68424-85-1	270- 325-2	5

Caractéristiques règlementaires

Assurance

STOP M05 est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Produit dangereux, respecter les précautions d'emploi. Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. A l'usage, vider si possible complètement le récipient. Pour les emballages usagés, conserver les étiquettes sur celui-ci. Eliminer l'emballage vide ou contenant un résidu de produit dans un centre de traitement agréé ou le déposer dans une déchetterie autorisée.

Emballage vide : CED : 150110*

Produit non utilisé :
CED : 160305*

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

reca
psintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.im.fr
contact@reca.im.fr